

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 4 de l'ordre du jour

CX/AFRICA 02/4
Septembre 2002

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITE FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE

Quinzième session
Kampala, (Ouganda), 26-29 novembre 2002

EXAMEN DU PROJET DE PLAN A MOYEN TERME 2003-2007

HISTORIQUE

1. La Commission du Codex Alimentarius ayant demandé, à sa vingt-troisième session, que la préparation du Plan à moyen terme 2003-2007 commence rapidement, le Comité exécutif, entre ses quarante-septième et quarante-huitième sessions, a élaboré un modèle structuré comprenant une vision stratégique, un cadre stratégique définissant des objectifs et un plan à moyen terme détaillé décrivant des activités spécifiques.

2. A sa vingt-quatrième session, (juillet 2001), la Commission a amendé le projet de Cadre stratégique incluant la vision stratégique, et l'a adopté afin de fixer les priorités stratégiques de la Commission et fournir un point de départ à l'élaboration du plan à moyen terme pour la période 2003-2007. Elle a décidé aussi que le Secrétariat réviserait le Projet de plan à moyen terme en fonction du Cadre stratégique, de ses débats à sa vingt-quatrième session et des observations écrites reçues, et qu'il devrait intégrer les éléments du Plan d'action du Président approuvés par la Commission. Elle est convenue en outre que les activités envisagées dans le Plan à moyen terme devraient être accompagnées d'une estimation des coûts afin de déterminer si les objectifs peuvent être atteints compte tenu des ressources disponibles. Le projet de Plan à moyen terme révisé serait ensuite distribué pour contribution des comités de coordination du Codex, des autres comités du Codex, des Etats Membres et des organisations internationales, puis soumis à la Commission pour nouvel examen et mise au point définitive.¹

3. Le projet de Plan à moyen terme révisé et les observations formulées en réponses à la lettre circulaire CL 2001/26-EXEC² ont été examinés par le Comité exécutif à sa cinquantième session (juin 2002).³ Le Comité exécutif a noté que les comités régionaux auraient la possibilité de contribuer à l'élaboration du Plan à moyen terme qui serait examiné ultérieurement lors des prochaines sessions du Comité exécutif et de la Commission du Codex Alimentarius. Le Comité exécutif a fait observer que, compte tenu de l'Evaluation du Codex, d'autres modifications du Plan à moyen terme seront peut-être

¹ ALINORM 01/41, par. 68-69.

² Des observations ont été formulées par le Brésil, le Canada, la Côte d'Ivoire, Cuba, les Etats-Unis d'Amérique, la Communauté européenne et Consumers International.

³ ALINORM 03/3A, par. 32-61.

nécessaires et devront être apportées avant sa mise au point définitive. Il a encouragé les comités régionaux de coordination à contribuer davantage à l'élaboration du Plan à moyen terme compte tenu de son importance pour les activités du Codex.

4. Le Comité exécutif a pris acte de certaines interrogations sur la structure du Plan à moyen terme, incluant la question de savoir s'il doit décrire les activités en termes généraux à des fins de planification ou inclure des propositions spécifiques de nouvelles activités. Le Secrétariat a rappelé que la structure du Plan à moyen terme avait été modifiée conformément aux décisions de la Commission, en fonction des objectifs du Cadre stratégique. Des activités spécifiques avaient aussi été intégrées pour tenir compte des observations reçues, tandis que certaines activités en cours avaient été conservées. Le Président a souligné l'importance du Plan à moyen terme, qui donnait une orientation générale aux travaux du Codex et garantissait la pertinence des activités des divers comités par rapport aux objectifs énoncés dans le Cadre stratégique. Le Plan à moyen terme devrait aussi faciliter la prise de décision par le Comité exécutif et par la Commission lorsque ces organes examinent des propositions de nouvelles activités soumises par les comités.

5. Le Comité exécutif est convenu que le Plan à moyen terme devrait inclure des activités généralement reconnues comme importantes dans le cadre du Codex, qu'il s'agisse d'activités en cours ou de nouvelles activités à envisager pour l'avenir, étant entendu que les comités établiraient leur propre programme de travail et qu'une certaine souplesse serait autorisée.

6. Il est convenu que le projet de Plan à moyen terme devrait être révisé par le Secrétariat à la lumière des observations formulées pendant la session, si possible avant la fin juillet 2002. Le texte révisé serait ensuite distribué aux comités régionaux, pour examen comme convenu par la Commission, avant d'être soumis pour examen supplémentaire au Comité exécutif à sa prochaine session (ordinaire) qui doit se tenir en juin 2003. Le Comité a souligné à nouveau que le Plan devrait être suffisamment flexible afin qu'il soit possible d'insérer de nouvelles activités pendant qu'il est opérationnel.

MESURES À PRENDRE

7. Les comités régionaux sont invités à examiner le Plan à moyen terme et notamment à proposer des activités d'importance régionale. Comme indiqué plus haut, les activités devront être décrites en termes généraux plutôt qu'en propositions spécifiques de travail, afin que les comités et les groupes spéciaux du Codex aient la possibilité de mettre en œuvre le plan dans le cadre de leurs propres programmes de travail. Les comités régionaux de coordination peuvent aussi souhaiter recommander des priorités dans le cadre du Plan à moyen terme.

PROJET DE PLAN A MOYEN TERME 2003-2007

1. Le Projet de plan à moyen terme du Codex pour 2003-2007 décrit les activités spécifiques qui permettront de parvenir aux objectifs énoncés dans le Cadre stratégique adopté par la Commission du Codex Alimentarius à sa vingt-quatrième session (2001). Les activités sont groupées selon ces objectifs stratégiques et les domaines d'activité utilisés dans les plans à moyen terme précédents. Le Plan à moyen terme est indicatif des activités à entreprendre durant la période et fournit une orientation générale pour ces activités. Les comités et les groupes spéciaux du Codex sont chargés de mettre en œuvre le Plan dans le cadre de leurs programmes de travail respectifs. Le Plan est volontairement souple étant donné l'impossibilité de prévoir les besoins spécifiques pour la période de cinq ans qu'il couvre. Il est donc possible que certaines activités ne seront pas entreprises ou achevées pendant cette période, mais de nouvelles activités pourront être entreprises si nécessaire.

2. Comme énoncé dans les *Critères régissant l'établissement des priorités des travaux* les propositions de nouveaux travaux doivent être examinées dans le cadre du Plan à moyen terme. Les propositions découlant des comités et groupe spéciaux du Codex, lorsqu'elles sont soumises à la Commission ou au Comité exécutif, doivent indiquer la relation existant entre les nouveaux travaux et les nouvelles activités et les objectifs énoncés dans le Plan à moyen terme.

3. Le Projet de plan à moyen terme joint au présent document est présenté sous deux formes différentes: une description complète de chaque activité, accompagnée dans certains cas des observations du Comité exécutif, et une liste énumérant uniquement le titre des activités. Cette seconde liste est une récapitulation qui peut être utile lors de l'examen du Plan à moyen terme en comité.

Annexe 1: Project du Plan à Moyen-Term 2003-2007 Revisé

Objectif 1: Mettre en place un cadre législatif cohérent

Domaine d'activité

ID Activité

Principes et méthodes de travail

4 Examen du mandat des Comités sur des questions générales, afin de préciser les mandats et les responsabilités et de répartir le travail de manière efficace.

Mandat de tous les Comités sur les questions générales examinés et modifiés selon que de besoin.

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut: De durée limitée
Début: 2003
Fin: 2005

Temps de travail en mois/pers./h: 1

Coûts estimatifs: \$24,000

Consultants: \$12,000

Contrats: \$0

Voyage: \$4,500

Documents: \$7,500

Autres coûts: \$0

Observations du Comité Exécutif:

Plusieurs Membres ont approuvé les observations écrites des États-Unis concernant la nécessité de conserver les sections du Manuel de procédure relatives à l'approbation par les comités s'occupant de questions générales et le Comité exécutif a souscrit à cette proposition. (par. 38)

18 Examen des critères concernant la détermination de l'ordre de priorité des activités, afin de disposer d'un ensemble intégré de critères couvrant les produits et les questions d'intérêt général.

Critères révisés adoptés par la Commission.

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut: De durée limitée
Début: 2003
Fin: 2005

Temps de travail en mois/pers./h: 2

Coûts estimatifs: \$17,000

Consultants: \$0

Contrats: \$0

Voyage: \$4,500

Documents: \$12,500

Autres coûts: \$0

Observations du Comité Exécutif:

Le Comité exécutif a rappelé que bien que toute la section relative aux Critères du Manuel de procédure ait été révisée en 1999, seuls les Critères régissant la création d'organes subsidiaires de la Commission du Codex Alimentarius avaient fait l'objet d'un examen détaillé. Les Critères régissant l'établissement des priorités de travail faisaient l'objet d'une section distincte, mais n'avaient pas été examinés en tant que tels et le Comité exécutif est convenu qu'un tel examen devrait être conservé en tant qu'activité spécifique (par. 39)

Élaboration de normes

- 22 Établir des principes/directives de portée internationale garantissant la traçabilité des produits ou ingrédients en divers points de la chaîne alimentaire pour des motifs de santé publique en tant qu'option de gestion des risques ou parce qu'il s'agit d'un objectif légitime sur le plan technique: le débat devrait porter d'abord sur l'utilisation de la traçabilité comme option de gestion des risques.

Directives rédigées par CCGP et CCFICS en association avec CCMAS et d'autres comités, selon qu'il conviendra, et adoptées par la Commission.

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut:	Début:	Fin:
De durée limitée	Prior work	2005

Temps de travail en mois/pers./h: 2

Coûts estimatifs:	\$21,000
Consultants:	\$0
Contrats:	\$0
Voyage:	\$9,000
Documents:	\$12,000
Autres coûts:	\$0

Observations du Comité Exécutif:

Le Comité exécutif est convenu d'ajouter l'expression "traçage des produits" dans le titre à des fins d'harmonisation avec l'énoncé des travaux effectués par d'autres comités du Codex. Certains Membres ont approuvé les observations écrites des États-Unis et proposé de considérer la traçabilité comme une priorité de santé publique et en deuxième lieu seulement, comme un objectif légitime sur le plan technique. Le Membre de la région Europe a exprimé l'opinion que les deux aspects devraient être traités et qu'aucune distinction ne devait être faite quant à leur importance. Après un échange de vues, le Comité exécutif est convenu de conserver les deux aspects sans mentionner de priorité et d'indiquer que le débat devrait porter d'abord sur l'utilisation de la traçabilité comme option de gestion des risques, comme cela avait déjà été convenu à sa quarante-neuvième session. (par. 41-42)

Élaboration de normes 25 Élaboration de normes ou de directives internationales pour la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments dérivés des biotechnologies.

Normes ou directives pour des aliments spécifiques ou des groupes d'aliments adoptées par la Commission en 2007.

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut:	Début:	Fin:
De durée limitée	2003	2007

Temps de travail en mois/pers./h: 2

Coûts estimatifs: \$26,000

Consultants: \$0

Contrats: \$0

Voyage: \$6,000

Documents: \$15,000

Autres coûts: \$5,000

Observations du Comité Exécutif:

Le Comité exécutif a procédé à un échange de vues sur la question de savoir s'il fallait inclure dans les activités futures de la Commission les normes et directives internationales pour la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments dérivés des biotechnologies, mais a décidé qu'il fallait davantage d'informations au niveau régional avant de parvenir à une conclusion définitive. (par. 43)

27 Elaboration de directives relatives à l'appréciation de l'équivalence à des fins spécifiques telles que l'équivalence des mesures visant à garantir l'hygiène des aliments ou des mesures visant à garantir la conformité des aliments aux exigences essentielles en matière de qualité.

Directives spécifiques concernant des mesures sanitaires et phytosanitaires qui devraient être élaborées par les Comités du Codex pertinents en fonction des besoins. Directives génériques pour l'appréciation de l'équivalence des systèmes associés à des mesures autres que celles répondant aux exigences sanitaires achevées en 2005.

Origine de la proposition: Projet du PMT/Secretariat

Statut:	Début:	Fin:
De durée limitée	Prior work	2007

Temps de travail en mois/pers./h: 2

Coûts estimatifs: \$15,500

Consultants: \$5,000

Contrats: \$0

Voyage: \$4,500

Documents: \$6,000

Autres coûts: \$0

Observations du Comité Exécutif:

Le Comité exécutif est convenu de décrire l'activité comme "l'élaboration de directives" plutôt que comme leur "application". Certains Membres ont contesté l'utilité de directives pour l'appréciation de l'équivalence des mesures. Le Comité exécutif a également examiné la proposition tendant à ce que certains comités seulement élaborent ce type de directives, tout en notant que le Comité sur l'hygiène alimentaire étudiait plusieurs aspects de l'équivalence des mesures relatives à l'hygiène des denrées alimentaires. Le Comité exécutif n'est parvenu à aucune conclusion et est convenu de continuer à étudier cette question complexe. (par 44)

Élaboration de normes 42 Assurer le secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius et du Comité exécutif

Origine de la proposition: Secrétariat

Statut: **Début:** **Fin:**

Permanent

Temps de travail en mois/pers./h: 6

Coûts estimatifs: **\$289,000**

Consultants: \$10,000

Contrats: \$15,000

Voyage: \$25,000

Documents: \$189,000

Autres coûts: \$50,000

Observations du Comité Exécutif:

44 Assurer le secrétariat des comités s'occupant de questions générales, des comités s'occupant des produits et des groupes spéciaux du Codex

Origine de la proposition: Secrétariat

Statut: **Début:** **Fin:**

Permanent

Temps de travail en mois/pers./h: 75

Coûts estimatifs: **\$629,000**

Consultants: \$0

Contrats: \$0

Voyage: \$105,000

Documents: \$500,000

Autres coûts: \$24,000

Observations du Comité Exécutif:

Coût total de l'exercice biennal pour cet objectif:

Temps:	90 mois/pers.
Consultants:	\$27,000
Contracts:	\$15,000
Travel:	\$158,500
Documents:	\$742,000
Other Costs:	\$79,000
Coût total estimatif:	\$1,021,500

Objectif 2: Favoriser la plus vaste et la plus cohérente application possible des principes scientifiques et de l'analyse des risques

Domaine d'activité	ID	Activité										
Principes et méthodes de travail	9	<p>Application du Plan d'action sur l'analyse des risques de manière cohérente dans l'ensemble du Codex.</p> <p><i>Les Comités pertinents élaboreront des politiques en matière d'évaluation des risques et exerceront un rôle approprié en matière de gestion des risques en liaison avec les organes d'experts. Un rapport d'activité sera fourni à la Commission en 2007.</i></p> <p>Origine de la proposition: Projet du PMT</p> <p>Statut: De durée limitée Début: Prior work Fin: 2007</p> <p>Temps de travail en mois/pers./h: 2</p> <p>Coûts estimatifs: \$33,000</p> <table> <tr> <td>Consultants:</td> <td>\$9,000</td> </tr> <tr> <td>Contrats:</td> <td>\$4,500</td> </tr> <tr> <td>Voyage:</td> <td>\$4,500</td> </tr> <tr> <td>Documents:</td> <td>\$15,000</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts:</td> <td>\$0</td> </tr> </table>	Consultants:	\$9,000	Contrats:	\$4,500	Voyage:	\$4,500	Documents:	\$15,000	Autres coûts:	\$0
Consultants:	\$9,000											
Contrats:	\$4,500											
Voyage:	\$4,500											
Documents:	\$15,000											
Autres coûts:	\$0											

Observations du Comité Exécutif:

- Élaboration de normes 6 Mettre au point des directives systématiques pour les mesures à prendre avant et après la récolte (y compris les technologies de production et de traitement sans danger), afin d'assurer la protection sanitaire des consommateurs et des pratiques équitables en matière de commerce international des denrées alimentaires, en tenant compte des besoins particuliers des pays en développement.

Directives élargissant l'application du Code d'usages international recommandé – Principes généraux d'hygiène alimentaire, adoptées par la Commission en 2005; amendements correspondants apportés à d'autres codes et directives d'ici 2007.

Origine de la proposition: Projet du PMT/CI

Statut:	Début:	Fin:
De durée limitée	Prior work	2007

Temps de travail en mois/pers./h: 6

Coûts estimatifs:	\$70,000
Consultants:	\$31,000
Contrats:	\$0
Voyage:	\$11,000
Documents:	\$28,000
Autres coûts:	\$0

Observations du Comité Exécutif:

Le Membre de la région Asie a exprimé l'opinion que les dispositions de ces directives relatives aux mesures préalables à la récolte ne devraient pas être trop prescriptives, mais laisser au contraire une certaine marge de manœuvre pour être applicables dans les pays en développement. Le Comité exécutif est convenu d'inclure dans ces directives la clause ci-après: "en tenant compte des besoins particuliers des pays en développement" et a reconnu qu'il s'agissait d'un domaine de travail relativement nouveau qui mériterait un examen détaillé. Le Comité est convenu également que la coordination avec d'autres organisations internationales devrait être prévue en fonction du type de production couvert. (par. 47)

Note du Secrétariat: L'Activité 24 du précédent projet du Plan à Moyen Terme a été incorporée dans cette activité.

Élaboration de normes 7 Établir des orientations pour l'utilisation sans danger et prudente des substances chimiques antimicrobiennes dans la production alimentaire et d'autres mesures visant à limiter la résistance aux substances antimicrobiennes.

Directives adoptées par la Commission en 2005.

Origine de la proposition: Projet du PMT/CI

Statut:	Début:	Fin:
De durée limitée	Prior work	2005

Temps de travail en mois/pers./h: 2

Coûts estimatifs: \$28,500

Consultants: \$15,000

Contrats: \$0

Voyage: \$4,500

Documents: \$9,000

Autres coûts: \$0

Observations du Comité Exécutif:

En ce qui concerne l'activité 7, le Comité exécutif a rappelé que l'établissement de directives pour un usage sûr et prudent des substances antimicrobiennes exigeait une approche multidisciplinaire, la coordination entre les comités du Codex concernés et une coopération entre tous les organismes impliqués (FAO, OMS et OIE et peut-être la CIPV). (par.48)

11 Revoir les LMR pour les pesticides et les médicaments vétérinaires à la lumière des nouvelles informations sur la sécurité et les bonnes pratiques agricoles/vétérinaires, y compris en ce qui concerne les pays en développement. Extension de la couverture des LMR de pesticides et médicaments vétérinaires et des limites fixées pour les contaminants, afin d'inclure des produits intéressant tout particulièrement les pays membres en développement tout en donnant la priorité aux substances risquant le plus d'affecter la santé du consommateur.

LMR, LM ou autres recommandations pour au moins 15 produits intéressant les pays en développement, élaborées par CCPR, CCRVDF, CCFAC et CCFH et adoptées par la Commission.

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut:	Début:	Fin:
De durée limitée	Prior work	2007

Temps de travail en mois/pers./h: 6

Coûts estimatifs: \$57,500

Consultants: \$6,000

Contrats: \$0

Voyage: \$15,000

Documents: \$36,500

Autres coûts: \$0

Observations du Comité Exécutif:

Note du Secrétariat: Cette activité révisée est une combinaison des deux activités similaires (Activité 5 et Activité 11) du Projet soumis au Comité Exécutif.

Élaboration de normes 20 Garantir que les données mondiales sur l'ingestion alimentaire et d'autres paramètres nutritionnels importants sont utilisés pour élaborer de nouvelles normes et examiner les normes en vigueur, y compris les prédictions de l'apport par le régime alimentaire sur la base de modèles probabilistes dans le cas des résidus et des contaminants

Voir activité No 1.

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut:	Début:	Fin:
De durée limitée	2003	2005

Temps de travail en mois/pers./h: 4

Coûts estimatifs: **\$48,500**

Consultants:	\$10,000
Contrats:	\$10,000
Voyage:	\$4,500
Documents:	\$24,000
Autres coûts:	\$0

Observations du Comité Exécutif:

Note du Secrétariat: Les indicateurs ont été modifiés.

30 Directives concernant la fiabilité des méthodes d'échantillonnage et d'essai utilisées pour déterminer le respect des normes.

Directives sur l'échantillonnage adoptées par la Commission en 2003; base de données sur les méthodes d'essai établies en 2005 et mises à jour régulièrement.

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut:	Début:	Fin:
De durée limitée	Prior work	2005

Temps de travail en mois/pers./h: 2

Coûts estimatifs: **\$31,500**

Consultants:	\$6,000
Contrats:	\$15,000
Voyage:	\$4,500
Documents:	\$6,000
Autres coûts:	\$0

Observations du Comité Exécutif:

Élaboration de normes	33	<p>Élaborer des directives et/ou des recommandations pour la gestion des risques microbiologiques liés à des combinaisons spécifiques pathogènes/produits sur la base d'évaluations des risques ou d'autres renseignements disponibles.</p> <p><i>Document cadre pour la gestion des risques microbiologiques d'ici à 2005 et, le cas échéant, directives et/ou recommandations spécifiques pour la gestion des risques microbiologiques.</i></p> <p>Origine de la proposition: Projet du PMT</p> <p>Statut: Permanent</p> <p>Début:</p> <p>Fin:</p> <p>Temps de travail en mois/pers./h: 4</p> <p>Coûts estimatifs: \$33,000</p> <table border="0"> <tr> <td>Consultants:</td> <td>\$15,000</td> </tr> <tr> <td>Contrats:</td> <td>\$0</td> </tr> <tr> <td>Voyage:</td> <td>\$6,000</td> </tr> <tr> <td>Documents:</td> <td>\$12,000</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts:</td> <td>\$0</td> </tr> </table>	Consultants:	\$15,000	Contrats:	\$0	Voyage:	\$6,000	Documents:	\$12,000	Autres coûts:	\$0
Consultants:	\$15,000											
Contrats:	\$0											
Voyage:	\$6,000											
Documents:	\$12,000											
Autres coûts:	\$0											

Observations du Comité Exécutif:

Communication, sensibilisation et promotion	1	<p>Elaborer des directives pour la communication sur les risques recommandant des moyens de consultation/communication avec les consommateurs et d'autres parties intéressées.</p> <p><i>Directives mises au point et publiées.</i></p> <p>Origine de la proposition: Communauté Européene</p> <p>Statut: De durée limitée</p> <p>Début: 2003</p> <p>Fin: 2007</p> <p>Temps de travail en mois/pers./h: 2</p> <p>Coûts estimatifs: \$26,500</p> <table border="0"> <tr> <td>Consultants:</td> <td>\$10,000</td> </tr> <tr> <td>Contrats:</td> <td>\$0</td> </tr> <tr> <td>Voyage:</td> <td>\$1,500</td> </tr> <tr> <td>Documents:</td> <td>\$15,000</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts:</td> <td>\$0</td> </tr> </table>	Consultants:	\$10,000	Contrats:	\$0	Voyage:	\$1,500	Documents:	\$15,000	Autres coûts:	\$0
Consultants:	\$10,000											
Contrats:	\$0											
Voyage:	\$1,500											
Documents:	\$15,000											
Autres coûts:	\$0											

Observations du Comité Exécutif:

Le Membre de la région Amérique latine et Caraïbes a proposé de supprimer l'activité 1 – Directives pour la communication sur les risques, qui faisait double emploi avec la section relative à la communication sur les risques du projet de principes de travail pour l'analyse des risques. Le Membre de la région Europe a proposé de conserver cette activité et de formuler des recommandations supplémentaires dans ce domaine. Le Comité exécutif n'a pu parvenir à une conclusion et est convenu que cette question méritait un examen plus approfondi. (par. 50)

**Coût total de l'exercice
biennal pour cet objectif:**

Temps:	28 mois/pers.
Consultants:	\$102,000
Contracts:	\$29,500
Travel:	\$51,500
Documents:	\$145,500
Other Costs:	\$0
Coût total estimatif:	\$328,500

Objectif 3: Promouvoir des liens entre le Codex et les autres organismes multilatéraux qui élaborent des instruments juridiques et des Conventions

Domaine d'activité	ID	Activité										
Principes et méthodes de travail	12	<p>Etablir des directives pour l'élaboration de normes et de textes apparentés en coopération avec d'autres organisations intergouvernementales internationales sous forme de normes conjointes ou de normes Codex.</p> <p><i>Directives adoptées par la Commission en 2005.</i></p> <p>Origine de la proposition: CAC24</p> <p>Statut: De durée limitée Début: 2003 Fin: 2005</p> <p>Temps de travail en mois/pers./h: 2</p> <p>Coûts estimatifs: \$12,000</p> <table> <tr> <td>Consultants:</td> <td>\$0</td> </tr> <tr> <td>Contrats:</td> <td>\$0</td> </tr> <tr> <td>Voyage:</td> <td>\$6,000</td> </tr> <tr> <td>Documents:</td> <td>\$6,000</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts:</td> <td>\$0</td> </tr> </table>	Consultants:	\$0	Contrats:	\$0	Voyage:	\$6,000	Documents:	\$6,000	Autres coûts:	\$0
Consultants:	\$0											
Contrats:	\$0											
Voyage:	\$6,000											
Documents:	\$6,000											
Autres coûts:	\$0											

Observations du Comité Exécutif:

Les représentants de l'Afrique et de la région Amérique latine et Caraïbes ont proposé de supprimer l'activité 12 relative à l'élaboration de normes en coopération avec d'autres organisations gouvernementales internationales, ces directives étant en cours d'élaboration par le Comité sur les principes généraux, comme décidé par la Commission à sa vingt-quatrième session. D'autres Membres ont proposé de conserver cette activité avec des précisions supplémentaires. Le Comité a décidé de conserver cette activité pour le moment ; toutefois si un texte définitif était disponible dans ce domaine en 2003, l'activité serait supprimée dans le Plan à moyen terme. (par.50)

Principes et méthodes de travail

- 13 Intégrer et aligner les principes de l'analyse des risques liés aux aliments avec d'autres domaines de la biosécurité (santé animale et végétale) comme envisagé dans le Cadre stratégique de la FAO.

Examen des principes du Codex pour l'analyse des risques en vue de leur harmonisation avec d'autres instruments internationaux (2005) ; amendements apportés le cas échéant avant 2007.

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut:	Début:	Fin:
De durée limitée	2003	2007

Temps de travail en mois/pers./h: 1

Coûts estimatifs:	\$30,500
Consultants:	\$6,000
Contrats:	\$0
Voyage:	\$12,500
Documents:	\$12,000
Autres coûts:	\$0

Observations du Comité Exécutif:

Certains Membres ont proposé de supprimer l'activité 13 relative à l'alignement des principes pour l'analyse des risques sur d'autres domaines de la biosécurité. (par.51)

- 32 Examen et mise à jour des principes généraux du Codex Alimentarius (et des directives qui leur sont associées) afin de tenir compte d'autres accords et conventions multilatéraux.
- Révision des principes généraux du Codex Alimentarius, afin de tenir compte des Accords SPS et OTC et d'autres instruments internationaux juridiquement contraignants et publication dans le Manuel de procédure.*

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut:	Début:	Fin:
De durée limitée	2003	2007

Temps de travail en mois/pers./h: 2

Coûts estimatifs:	\$10,500
Consultants:	\$0
Contrats:	\$0
Voyage:	\$4,500
Documents:	\$6,000
Autres coûts:	\$0

Observations du Comité Exécutif:

Le membre de la Région Amérique latine et Caraïbes a proposé de modifier le titre de l'activité 32 – Examen des principes généraux du Codex Alimentarius afin de préciser que seuls les Accords SPS et OTC étaient concernés. (par. 52)

Élaboration de normes	34	<p>Intégration dans le Codex Alimentarius des normes et autres recommandations de l'OIE concernant la gestion des zoonoses transmises par les aliments (et vice-versa).</p> <p><i>Renvoi aux sections pertinentes des Codes de l'OIE sur la santé des animaux et des animaux aquatiques dans le Codex Alimentarius éventuellement dans les publications conjointes.</i></p> <p><i>Renvoi dans les codes de l'OIE aux sections pertinentes du Codex Alimentarius traitant de la gestion des résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires.</i></p> <p>Origine de la proposition: Secrétariat</p> <p>Statut: De durée limitée</p> <p>Début: 2003</p> <p>Fin: 2007</p> <p>Temps de travail en mois/pers./h: 3</p> <p>Coûts estimatifs: \$36,000</p> <table border="0"> <tr> <td>Consultants:</td> <td>\$12,000</td> </tr> <tr> <td>Contrats:</td> <td>\$0</td> </tr> <tr> <td>Voyage:</td> <td>\$6,000</td> </tr> <tr> <td>Documents:</td> <td>\$18,000</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts:</td> <td>\$0</td> </tr> </table>	Consultants:	\$12,000	Contrats:	\$0	Voyage:	\$6,000	Documents:	\$18,000	Autres coûts:	\$0
Consultants:	\$12,000											
Contrats:	\$0											
Voyage:	\$6,000											
Documents:	\$18,000											
Autres coûts:	\$0											

Observations du Comité Exécutif:

En ce qui concerne l'activité 34, le Membre de la région Asie et le coordonnateur pour le Proche-Orient n'ont pas approuvé l'intégration des normes de l'OIE dans le Codex Alimentarius et ont proposé que ces dernières soient prises en compte dans le cadre de la coopération avec l'OIE. (par. 53)

Interactions et liens	8	<p>Promouvoir et encourager la collaboration avec d'autres organes chargés de l'établissement de normes internationales, afin de réduire les chevauchements d'activités et d'assurer une meilleure harmonisation des produits.</p> <p><i>Directives générales adoptées par la Commission en 2005.</i></p> <p><i>Protocoles spécifiques pour l'élaboration de textes communs ou conjoints avec l'OIE et d'autres organes d'ici à 2007.</i></p> <p>Origine de la proposition: Projet du PMT</p> <p>Statut: Permanent</p> <p>Début:</p> <p>Fin:</p> <p>Temps de travail en mois/pers./h: 2</p> <p>Coûts estimatifs: \$24,000</p> <table border="0"> <tr> <td>Consultants:</td> <td>\$0</td> </tr> <tr> <td>Contrats:</td> <td>\$0</td> </tr> <tr> <td>Voyage:</td> <td>\$12,000</td> </tr> <tr> <td>Documents:</td> <td>\$12,000</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts:</td> <td>\$0</td> </tr> </table>	Consultants:	\$0	Contrats:	\$0	Voyage:	\$12,000	Documents:	\$12,000	Autres coûts:	\$0
Consultants:	\$0											
Contrats:	\$0											
Voyage:	\$12,000											
Documents:	\$12,000											
Autres coûts:	\$0											

Observations du Comité Exécutif:

Les représentants pour l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes ont proposé de supprimer l'activité 8 puisqu'elle concernait expressément l'OIE et faisait double emploi avec l'activité 34. Le Comité exécutif n'a pu parvenir à une conclusion à ce sujet et est convenu de revoir cette question après examen au niveau régional. (par. 53)

**Coût total de l'exercice
biennal pour cet objectif:**

Temps:	10 mois/pers.
Consultants:	\$18,000
Contracts:	\$0
Travel:	\$41,000
Documents:	\$54,000
Other Costs:	\$0
Coût total estimatif:	\$113,000

Objectif 4: Accroître la capacité de régir efficacement et rapidement aux nouvelles questions, préoccupations et tendances qui apparaissent dans le secteur de l'alimentation

Domaine d'activité	ID	Activité										
Principes et méthodes de travail	3	<p>Réviser la procédure unique pour l'élaboration des Normes Codex et textes apparentés, afin de permettre l'adoption de textes dans un délai maximal de cinq ans (y compris au moyen de conférences sur Internet).</p> <p><i>La Commission doit adopter de nouvelles procédures pour 2005. Des sites Internet seront établis pour CCGP, CCFAC, CCPR, CCRVDF, CCFH et CCFL d'ici à 2005.</i></p> <p>Origine de la proposition: Projet du PMT</p> <p>Statut: De durée limitée Début: 2003 Fin: 2005</p> <p>Temps de travail en mois/pers./h: 1</p> <p>Coûts estimatifs: \$14,500</p> <table> <tr> <td>Consultants:</td> <td>\$0</td> </tr> <tr> <td>Contrats:</td> <td>\$0</td> </tr> <tr> <td>Voyage:</td> <td>\$2,500</td> </tr> <tr> <td>Documents:</td> <td>\$12,000</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts:</td> <td>\$0</td> </tr> </table>	Consultants:	\$0	Contrats:	\$0	Voyage:	\$2,500	Documents:	\$12,000	Autres coûts:	\$0
Consultants:	\$0											
Contrats:	\$0											
Voyage:	\$2,500											
Documents:	\$12,000											
Autres coûts:	\$0											

Observations du Comité Exécutif:

Le Membre de la région Asie a proposé de modifier le titre de l'activité 3 comme suit: "Examen et, le cas échéant, révision de la procédure à l'aide des technologies modernes d'information et d'autres mécanismes, afin d'accroître l'efficacité du Codex et la capacité des pays en développement à contribuer à ses travaux". (par. 55)

19	<p>Établir des procédures systématiques d'examen des normes en vigueur, afin d'assurer leur pertinence et leur application, notamment la révision le cas échéant et la suppression de dispositions trop prescriptives ou inutilement rigoureuses.</p> <p><i>Procédures systématiques adoptées en vue de leur publication dans le Manuel de procédure.</i></p> <p>Origine de la proposition: Projet du PMT</p> <p>Statut: De durée limitée Début: 2003 Fin: 2005</p> <p>Temps de travail en mois/pers./h: 2</p> <p>Coûts estimatifs: \$31,000</p> <table> <tr> <td>Consultants:</td> <td>\$0</td> </tr> <tr> <td>Contrats:</td> <td>\$6,000</td> </tr> <tr> <td>Voyage:</td> <td>\$0</td> </tr> <tr> <td>Documents:</td> <td>\$25,000</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts:</td> <td>\$0</td> </tr> </table>	Consultants:	\$0	Contrats:	\$6,000	Voyage:	\$0	Documents:	\$25,000	Autres coûts:	\$0
Consultants:	\$0										
Contrats:	\$6,000										
Voyage:	\$0										
Documents:	\$25,000										
Autres coûts:	\$0										

Observations du Comité Exécutif:

Le Comité exécutif a noté que l'activité 19 relative à l'examen systématique des normes existantes était étroitement liée à l'activité 36 (objectif 3), qui concernait également l'examen des normes pour supprimer les dispositions trop prescriptives et a recommandé de réunir ces activités. (par. 54)

Note du Secrétariat: activité amendée

**Coût total de l'exercice
biennal pour cet objectif:**

Temps:	3 mois/pers.
Consultants:	\$0
Contracts:	\$6,000
Travel:	\$2,500
Documents:	\$37,000
Other Costs:	\$0
Coût total estimatif:	\$45,500

Objectif 5: Encourager le plus possible l'adhésion à la Commission et la participation à ses travaux

Domaine d'activité	ID	Activité
Principes et méthodes de travail	37	Elaborer des directives pour l'examen des observations écrites formulées par les comités du Codex et garantir leur application cohérente dans tous les comités. Origine de la proposition: Etats Unis Statut: Permanent Début: Fin: Temps de travail en mois/pers./h: 2 Coûts estimatifs: \$7,200 Consultants: \$0 Contrats: \$0 Voyage: \$1,200 Documents: \$6,000 Autres coûts: \$0

Observations du Comité Exécutif:

38	Elaborer des directives pour le fonctionnement des groupes de travail, de rédaction etc., et la participation à ces groupes, compte tenu de la situation des pays en développement et garantir que ces directives sont appliquées systématiquement dans l'ensemble du Codex. Origine de la proposition: Etats Unis Statut: Permanent Début: Fin: Temps de travail en mois/pers./h: 2 Coûts estimatifs: \$19,500 Consultants: \$12,000 Contrats: \$0 Voyage: \$1,500 Documents: \$6,000 Autres coûts: \$0
----	---

Observations du Comité Exécutif:

Le Membre de la région Asie a appuyé l'activité 38 (Lignes directrices pour la direction des groupes de travail et la participation à ces groupes ...) et a indiqué que les directives devraient traiter le problème de la participation des pays en développement à ces groupes, mais qu'il était trop tôt pour étudier les liens entre les résultats obtenus par ces groupes et les activités des Comités. (par. 58)

Élaboration de normes 43 Assurer le secrétariat des comités régionaux de coordination.

Origine de la proposition: Secrétariat

Statut: **Début:** **Fin:**

Permanent

Temps de travail en mois/pers./h: 10

Coûts estimatifs: **\$566,000**

Consultants: \$24,000

Contrats: \$85,000

Voyage: \$45,000

Documents: \$400,000

Autres coûts: \$12,000

Observations du Comité Exécutif:

Participation et transparence 14 Encourager les pays hôtes à tenir davantage de sessions dans les pays en développement, afin de faciliter la participation de ces derniers.

Au moins deux sessions de Comités du Codex devront être organisées chaque année par les gouvernements hôtes de pays développés dans les pays en développement.

Origine de la proposition: Plan d'Action

Statut: **Début:** **Fin:**

Permanent

Temps de travail en mois/pers./h: 2

Coûts estimatifs: **\$24,500**

Consultants: \$0

Contrats: \$15,000

Voyage: \$4,500

Documents: \$0

Autres coûts: \$5,000

Observations du Comité Exécutif:

Participation et transparence 29 Encourager la participation d'organisations non gouvernementales aux niveaux international et national.
Augmentation quantifiable de 20 pour cent des ONG nationales intéressées participant aux délégations nationales et augmentation de 10 pour cent des ONG internationales participant aux réunions du Codex.

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut: Permanent **Début:** **Fin:**

Temps de travail en mois/pers./h: 1

Coûts estimatifs:	\$28,500
Consultants:	\$6,000
Contrats:	\$12,000
Voyage:	\$4,500
Documents:	\$6,000
Autres coûts:	\$0

Observations du Comité Exécutif:

Coût total de l'exercice biennal pour cet objectif:

Temps:	17 mois/pers.
Consultants:	\$42,000
Contracts:	\$112,000
Travel:	\$56,700
Documents:	\$418,000
Other Costs:	\$17,000
Coût total estimatif:	\$645,700

Objectif 6: Promouvoir la plus vaste application possible des Normes Codex

Domaine d'activité	ID	Activité												
Participation et transparence	16	<p>Tenir à jour et améliorer le site web du Codex en tant que source immédiate d'information sur les normes alimentaires et des questions connexes.</p> <p><i>Le site web du Codex doit être traduit dans les cinq langues; toutes les Normes Codex doivent être disponibles sur demande; lien avec d'autres organes normatifs en matière d'alimentation; site web utilisé pour des conférences Internet dans le cadre de l'élaboration des normes.</i></p> <p>Origine de la proposition: Plan d'Action</p> <p>Statut: Permanent</p> <p>Début:</p> <p>Fin:</p> <p>Temps de travail en mois/pers./h: 3</p> <table> <tr> <td>Coûts estimatifs:</td> <td>\$42,000</td> </tr> <tr> <td>Consultants:</td> <td>\$12,000</td> </tr> <tr> <td>Contrats:</td> <td>\$15,000</td> </tr> <tr> <td>Voyage:</td> <td>\$0</td> </tr> <tr> <td>Documents:</td> <td>\$15,000</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts:</td> <td>\$0</td> </tr> </table>	Coûts estimatifs:	\$42,000	Consultants:	\$12,000	Contrats:	\$15,000	Voyage:	\$0	Documents:	\$15,000	Autres coûts:	\$0
Coûts estimatifs:	\$42,000													
Consultants:	\$12,000													
Contrats:	\$15,000													
Voyage:	\$0													
Documents:	\$15,000													
Autres coûts:	\$0													

Observations du Comité Exécutif:

Le Membre de la région Asie a proposé de ne conserver que les activités 16 (site Web du Codex) et 31 (Disponibilité des normes Codex) et a exprimé l'opinion que les autres activités ne pouvaient pas être menées dans le cadre du Codex . (par. 59)

Communication, sensibilisation et promotion	23	<p>Encourager la FAO et l'OMS à participer à la collecte d'informations sur les exigences, les perceptions, les croyances et les motivations des consommateurs en matière d'alimentation, de nutrition et de sécurité sanitaire des aliments, afin de faciliter la communication sur les risques.</p> <p><i>Rapport ou monographie disponible d'ici à 2005.</i></p> <p>Origine de la proposition: Projet du PMT</p> <p>Statut: De durée limitée</p> <p>Début: 2003</p> <p>Fin: 2005</p> <p>Temps de travail en mois/pers./h: 1</p> <table> <tr> <td>Coûts estimatifs:</td> <td>\$6,500</td> </tr> <tr> <td>Consultants:</td> <td>\$0</td> </tr> <tr> <td>Contrats:</td> <td>\$0</td> </tr> <tr> <td>Voyage:</td> <td>\$1,500</td> </tr> <tr> <td>Documents:</td> <td>\$5,000</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts:</td> <td>\$0</td> </tr> </table>	Coûts estimatifs:	\$6,500	Consultants:	\$0	Contrats:	\$0	Voyage:	\$1,500	Documents:	\$5,000	Autres coûts:	\$0
Coûts estimatifs:	\$6,500													
Consultants:	\$0													
Contrats:	\$0													
Voyage:	\$1,500													
Documents:	\$5,000													
Autres coûts:	\$0													

Observations du Comité Exécutif:

Le Membre de la région Asie a proposé de ne conserver que les activités 16 (site Web du Codex) et 31 (Disponibilité des normes Codex) et a exprimé l'opinion que les autres activités ne pouvaient pas être menées dans le cadre du Codex . (par. 59)

Communication, sensibilisation et promotion 31 Garantir la disponibilité des normes, directives et recommandations du Codex pour toutes les parties intéressées.
Fourniture de technologies d'impression sur demande aux bureaux de pays de la FAO et de l'OMS, aux Services centraux de liaison avec le Codex et aux Centres de renseignements de l'OMC pour les Normes Codex d'ici à 2005.

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut: **Début:** **Fin:**
Permanent

Temps de travail en mois/pers./h: 4

Coûts estimatifs:	\$97,000
Consultants:	\$0
Contrats:	\$25,000
Voyage:	\$0
Documents:	\$60,000
Autres coûts:	\$12,000

Observations du Comité Exécutif:

Le Membre de la région Asie a proposé de ne conserver que les activités 16 (site Web du Codex) et 31 (Disponibilité des normes Codex) et a exprimé l'opinion que les autres activités ne pouvaient pas être menées dans le cadre du Codex . (par. 59)

Application et utilisation des Normes Codex 10 Promouvoir des programmes de formation et d'assistance technique visant à améliorer la compréhension et l'application des principes d'analyse des risques aux fins de la prise de décisions en matière de sécurité sanitaire des aliments dans les pays en développement.

Rapports annuels à la Commission sur l'assistance technique fournie par la FAO, l'OMS et d'autres organisations.

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut: **Début:** **Fin:**
Permanent

Temps de travail en mois/pers./h: 1

Coûts estimatifs:	\$6,000
Consultants:	\$0
Contrats:	\$0
Voyage:	\$0
Documents:	\$6,000
Autres coûts:	\$0

Observations du Comité Exécutif:

Le Membre de la région Asie a proposé de ne conserver que les activités 16 (site Web du Codex) et 31 (Disponibilité des normes Codex) et a exprimé l'opinion que les autres activités ne pouvaient pas être menées dans le cadre du Codex . (par. 59)

Application et utilisation des Normes Codex 15 Encourager les pays membres à mettre en place des structures et des processus de consultation sur les questions du Codex, afin de garantir l'implication et la participation de toutes les parties intéressées.

Rapports aux Comités régionaux de coordination du Codex et rapports d'activité publiés régulièrement.

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut: **Début:** **Fin:**
Permanent

Temps de travail en mois/pers./h: 1

Coûts estimatifs:	\$10,000
Consultants:	\$0
Contrats:	\$0
Voyage:	\$0
Documents:	\$10,000
Autres coûts:	\$0

Observations du Comité Exécutif:

Le Membre de la région Asie a proposé de ne conserver que les activités 16 (site Web du Codex) et 31 (Disponibilité des normes Codex) et a exprimé l'opinion que les autres activités ne pouvaient pas être menées dans le cadre du Codex . (par. 59)

17 Travailler avec la FAO et l'OMS pour renforcer les structures et les processus du Codex au niveau national et promouvoir une plus large acceptation et utilisation des Normes Codex par les membres de ces organisations aux fins de la réglementation intérieure et du commerce international.

Rapports aux Comités régionaux de coordination du Codex et rapports d'activité publiés régulièrement.

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut: **Début:** **Fin:**
Permanent

Temps de travail en mois/pers./h: 2

Coûts estimatifs:	\$9,000
Consultants:	\$0
Contrats:	\$0
Voyage:	\$4,500
Documents:	\$4,500
Autres coûts:	\$0

Observations du Comité Exécutif:

Le Membre de la région Asie a proposé de ne conserver que les activités 16 (site Web du Codex) et 31 (Disponibilité des normes Codex) et a exprimé l'opinion que les autres activités ne pouvaient pas être menées dans le cadre du Codex . (par. 59)

Application et utilisation des Normes Codex 26 Promouvoir l'application du Système HACCP et des bonnes pratiques en matière de fabrication sur la base des principes généraux d'hygiène alimentaire dans toute la chaîne alimentaire, y compris les aliments pour animaux.

Rapports aux Comités régionaux de coordination du Codex et rapports d'activité publiés régulièrement.

Origine de la proposition: Projet du PMT

Statut: Permanent
Début:
Fin:

Temps de travail en mois/pers./h: 1

Coûts estimatifs:	\$6,000
Consultants:	\$0
Contrats:	\$0
Voyage:	\$0
Documents:	\$6,000
Autres coûts:	\$0

Observations du Comité Exécutif:

Le Membre de la région Asie a proposé de ne conserver que les activités 16 (site Web du Codex) et 31 (Disponibilité des normes Codex) et a exprimé l'opinion que les autres activités ne pouvaient pas être menées dans le cadre du Codex . (par. 59)

Coût total de l'exercice biennal pour cet objectif:

Temps:	13 mois/pers.
Consultants:	\$12,000
Contracts:	\$40,000
Travel:	\$6,000
Documents:	\$106,500
Other Costs:	\$12,000
Coût total estimatif:	\$176,500

Coût total du PMT:

Temps:	161 mois/pers.
Consultants:	\$201,000
Contracts:	\$202,500
Travel:	\$316,200
Documents:	\$1,503,000
Other Costs:	\$108,000
Coût total estimatif:	\$2,330,700

Annexe 2: Liste des Activités par Objectif Stratégique

Objectif 1: Mettre en place un cadre législatif cohérent

Domaine d'activité	ID	Activité
Principes et méthodes de travail	4	Examen du mandat des Comités sur des questions générales, afin de préciser les mandats et les responsabilités et de répartir le travail de manière efficace.
	18	Examen des critères concernant la détermination de l'ordre de priorité des activités, afin de disposer d'un ensemble intégré de critères couvrant les produits et les questions d'intérêt général.
Élaboration de normes	22	Établir des principes/directives de portée internationale garantissant la traçabilité des produits ou ingrédients en divers points de la chaîne alimentaire pour des motifs de santé publique en tant qu'option de gestion des risques ou parce qu'il s'agit d'un objectif légitime sur le plan technique: le débat devrait porter d'abord sur l'utilisation de la traçabilité comme option de gestion des risques.
	25	Élaboration de normes ou de directives internationales pour la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments dérivés des biotechnologies.
	27	Elaboration de directives relatives à l'appréciation de l'équivalence à des fins spécifiques telles que l'équivalence des mesures visant à garantir l'hygiène des aliments ou des mesures visant à garantir la conformité des aliments aux exigences essentielles en matière de qualité.
	42	Assurer le secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius et du Comité exécutif
	44	Assurer le secrétariat des comités s'occupant de questions générales, des comités s'occupant des produits et des groupes spéciaux du Codex

Objectif 2: Favoriser la plus vaste et la plus cohérente application possible des principes scientifiques et de l'analyse des risques

Domaine d'activité	ID	Activité
Principes et méthodes de travail	9	Application du Plan d'action sur l'analyse des risques de manière cohérente dans l'ensemble du Codex.
Élaboration de normes	6	Mettre au point des directives systématiques pour les mesures à prendre avant et après la récolte (y compris les technologies de production et de traitement sans danger), afin d'assurer la protection sanitaire des consommateurs et des pratiques équitables en matière de commerce international des denrées alimentaires, en tenant compte des besoins particuliers des pays en développement.

Élaboration de normes	7	Établir des orientations pour l'utilisation sans danger et prudente des substances chimiques antimicrobiennes dans la production alimentaire et d'autres mesures visant à limiter la résistance aux substances antimicrobiennes.
	11	Revoir les LMR pour les pesticides et les médicaments vétérinaires à la lumière des nouvelles informations sur la sécurité et les bonnes pratiques agricoles/vétérinaires, y compris en ce qui concerne les pays en développement. Extension de la couverture des LMR de pesticides et médicaments vétérinaires et des limites fixées pour les contaminants, afin d'inclure des produits intéressants tout particulièrement les pays membres en développement tout en donnant la priorité aux substances risquant le plus d'affecter la santé du consommateur.
	20	Garantir que les données mondiales sur l'ingestion alimentaire et d'autres paramètres nutritionnels importants sont utilisés pour élaborer de nouvelles normes et examiner les normes en vigueur, y compris les prédictions de l'apport par le régime alimentaire sur la base de modèles probabilistes dans le cas des résidus et des contaminants
	30	Directives concernant la fiabilité des méthodes d'échantillonnage et d'essai utilisées pour déterminer le respect des normes.
	33	Élaborer des directives et/ou des recommandations pour la gestion des risques microbiologiques liés à des combinaisons spécifiques pathogènes/produits sur la base d'évaluations des risques ou d'autres renseignements disponibles.
Communication, sensibilisation et promotion	1	Elaborer des directives pour la communication sur les risques recommandant des moyens de consultation/communication avec les consommateurs et d'autres parties intéressées.

Objectif 3: Promouvoir des liens entre le Codex et les autres organismes multilatéraux qui élaborent des instruments juridiques et des Conventions

Domaine d'activité	ID	Activité
Principes et méthodes de travail	12	Etablir des directives pour l'élaboration de normes et de textes apparentés en coopération avec d'autres organisations intergouvernementales internationales sous forme de normes conjointes ou de normes Codex.
	13	Intégrer et aligner les principes de l'analyse des risques liés aux aliments avec d'autres domaines de la biosécurité (santé animale et végétale) comme envisagé dans le Cadre stratégique de la FAO.
	32	Examen et mise à jour des principes généraux du Codex Alimentarius (et des directives qui leur sont associées) afin de tenir compte d'autres accords et conventions multilatéraux.

Élaboration de normes	34	Intégration dans le Codex Alimentarius des normes et autres recommandations de l'OIE concernant la gestion des zoonoses transmises par les aliments (et vice-versa).
Interactions et liens	8	Promouvoir et encourager la collaboration avec d'autres organes chargés de l'établissement de normes internationales, afin de réduire les chevauchements d'activités et d'assurer une meilleure harmonisation des produits.

Objectif 4: Accroître la capacité de régir efficacement et rapidement aux nouvelles questions, préoccupations et tendances qui apparaissent dans le secteur de l'alimentation

Domaine d'activité	ID	Activité
Principes et méthodes de travail	3	Réviser la procédure unique pour l'élaboration des Normes Codex et textes apparentés, afin de permettre l'adoption de textes dans un délai maximal de cinq ans (y compris au moyen de conférences sur Internet).
	19	Établir des procédures systématiques d'examen des normes en vigueur, afin d'assurer leur pertinence et leur application, notamment la révision le cas échéant et la suppression de dispositions trop prescriptives ou inutilement rigoureuses.

Objectif 5: Encourager le plus possible l'adhésion à la Commission et la participation à ses travaux

Domaine d'activité	ID	Activité
Principes et méthodes de travail	37	Elaborer des directives pour l'examen des observations écrites formulées par les comités du Codex et garantir leur application cohérente dans tous les comités.
	38	Elaborer des directives pour le fonctionnement des groupes de travail, de rédaction etc., et la participation à ces groupes, compte tenu de la situation des pays en développement et garantir que ces directives sont appliquées systématiquement dans l'ensemble du Codex.
Élaboration de normes	43	Assurer le secrétariat des comités régionaux de coordination.
Participation et transparence	14	Encourager les pays hôtes à tenir davantage de sessions dans les pays en développement, afin de faciliter la participation de ces derniers.
	29	Encourager la participation d'organisations non gouvernementales aux niveaux international et national.

Objectif 6: Promouvoir la plus vaste application possible des Normes Codex

Domaine d'activité	ID	Activité
Participation et transparence	16	Tenir à jour et améliorer le site web du Codex en tant que source immédiate d'information sur les normes alimentaires et des questions connexes.

Communication, sensibilisation et promotion	23 Encourager la FAO et l'OMS à participer à la collecte d'informations sur les exigences, les perceptions, les croyances et les motivations des consommateurs en matière d'alimentation, de nutrition et de sécurité sanitaire des aliments, afin de faciliter la communication sur les risques. 31 Garantir la disponibilité des normes, directives et recommandations du Codex pour toutes les parties intéressées.
Application et utilisation des Normes Codex	10 Promouvoir des programmes de formation et d'assistance technique visant à améliorer la compréhension et l'application des principes d'analyse des risques aux fins de la prise de décisions en matière de sécurité sanitaire des aliments dans les pays en développement. 15 Encourager les pays membres à mettre en place des structures et des processus de consultation sur les questions du Codex, afin de garantir l'implication et la participation de toutes les parties intéressées. 17 Travailler avec la FAO et l'OMS pour renforcer les structures et les processus du Codex au niveau national et promouvoir une plus large acceptation et utilisation des Normes Codex par les membres de ces organisations aux fins de la réglementation intérieure et du commerce international. 26 Promouvoir l'application du Système HACCP et des bonnes pratiques en matière de fabrication sur la base des principes généraux d'hygiène alimentaire dans toute la chaîne alimentaire, y compris les aliments pour animaux.
